

Réussir la procédure de dématérialisation des marchés publics

OBJECTIFS:

- Comprendre les échéances légales et réglementaires concernant la dématérialisation
- Assurer la gestion électronique des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) et des offres
- Appliquer les nouvelles mesures de dématérialisation en phase exécution

PROGRAMME:

Le cadre réglementaire de la dématérialisation des marchés publics

- L'obligation de dématérialisation totale des procédures au 1er octobre 2018
- Le cadre juridique de la facturation électronique : les mentions obligatoires sur les factures, le portail obligatoire Chorus Pro, les modes de transmission, ...
- Les apports de l'arrêté du 14 avril 2017 relatif aux fonctionnalités et exigences minimales des profils acheteurs

L'acquisition et le déploiement de la plateforme de dématérialisation et du dispositif électronique

- Les principaux points de la rédaction du cahier des charges pour optimiser la mise en concurrence des opérateurs
- L'organisation des auditions
- Le pilotage du déploiement du dispositif au sein de la collectivité territoriale

La sécurité des échanges et ses applications

- La signature électronique : explication technique et conditions de validité juridique
- Les effets juridiques de la signature électronique
- Les certificats électroniques et les accréditations électroniques

2 journées

Elu.e.s, agents et cadres des collectivités territoriales, salarié.e.s du secteur privé

CONTACT INSCRIPTION:

M. Gregoire CARON

Directeur développement

inscription@iepp.fr

[Demande de devis](#)